



# Baromètre 2021

## Les Français et le don d'organes

VI/VOICE

# CONTEXTE

- Viavoice, institut d'études indépendant, établit **chaque année un baromètre sur le rapport des Français au don d'organes**.
- **Objectif** : mieux appréhender la manière dont le sujet est perçu et évolue auprès de toutes les catégories de population.  
*D'abord centré sur la discussion du don d'organes avec ses proches, le baromètre a, au fil du temps, englobé un autre critère important : la connaissance de la loi et la perception de son efficacité.*

Terrain téléphonique réalisé du 9 au 20 février 2021 auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 16 ans et plus

Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants âge, sexe, profession du chef de famille après stratification par région et catégorie d'agglomération

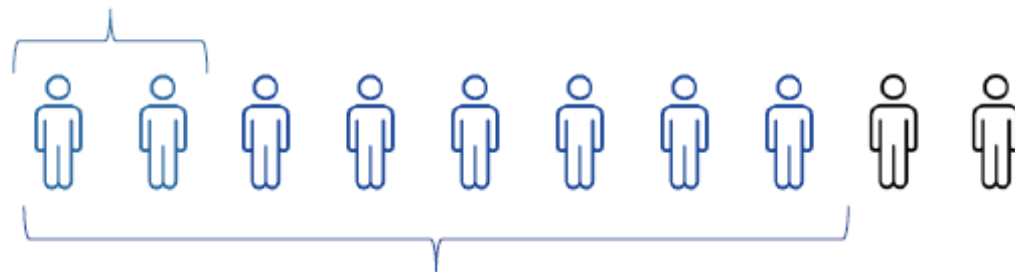
# SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

## *Des indicateurs à la hausse (1/2)*

Presque inconnue il y a quelques années, la connaissance de la loi est aujourd'hui un acquis, chiffres à l'appui. Malgré une baisse en 2019, les résultats du Baromètre 2021 sont à nouveau très positifs !

Ils montrent par exemple que **17% des sondés connaissent la loi** spontanément et **78%, intuitivement**. En 2015, cet indicateur était de 40%.

La notion de consentement présumé recueille 17 % des citations spontanées, soit 2 répondants sur 10 citent spontanément la loi



En assisté, 8 Français sur 10 citent le consentement présumé de la loi lorsqu'il est proposé

# SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

## *Des indicateurs à la hausse (2/2)*

Le niveau d'information augmente parallèlement lui => 47% des Français se déclarent informés sur le don.

À la question : « Avez-vous l'impression que la loi est efficace pour répondre aux besoins des malades » => le positif l'emporte à 69%.

Quant à l'indicateur : « La loi est-elle en phase avec vos valeurs » => 78% des Français interrogés répondent oui.

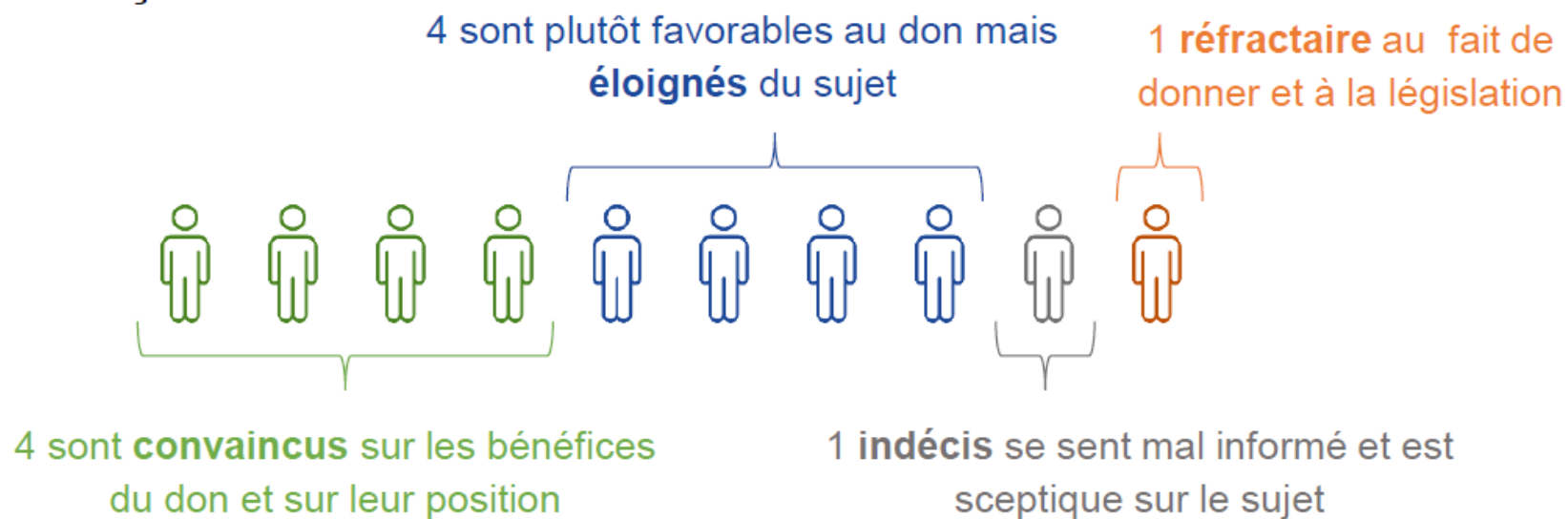
Autre résultat probant => 75% des sondés se disent favorables au don d'organes pour eux-mêmes et 62% pour leurs proches.

Seuls 17% se déclarent opposés et 8% ne se prononcent pas.

# SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

*4 grandes catégories de sondés... en schéma !*

**Sur 10 Français :**



# SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

## 4 grandes catégories de sondés

- **Les éloignés** soit 39% des sondés

*Ils ont une faible connaissance de la loi, même s'ils la trouvent efficace et en phase avec leurs valeurs. Ils ne se sentent pour autant que moyennement concernés par le sujet du don d'organes.*

- **Les convaincus** (40% de la population, comprenant une surreprésentation de femmes et de CSP+)

*Ils ont une meilleure connaissance de la loi que la moyenne et la perçoivent comme efficace, tout en correspondant à leurs valeurs. Ils se sentent également très concernés par le don d'organes et tout à fait convaincus par le fait de donner leurs organes.*

# SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

## *4 grandes catégories de sondés*

- **Les indécis** 15% de l'échantillon

*Leur connaissance de la loi est mauvaise et elle serait, selon eux, peu efficace et pas forcément respectueuse du choix de chacun. Elle n'est pas non plus systématiquement en phase avec leurs valeurs. Les indécis doutent de leur position personnelle quant au don d'organes et ne se sentent pas très concernés par le sujet.*

- **Les « réfractaires »** 6% de la population sondée

*Ils représentent une diversité d'âges et de catégories socio-professionnelle. Ils sont aussi plutôt méfiants à l'égard des institutions publiques. Ils ont une mauvaise connaissance de la loi qu'ils jugent contraire à leurs valeurs. Opposés à donner leurs organes, ils trouvent que le sujet est intime et se sentent peu concernés.*

**MERCI**